

## Dienstchefsitzung im MI

An alle GI-MI Kolleg/in/en im Betrieb, hier die Punkte die wir als FNCTTFEL-Landesverband auf die „Chef de service“ - Tagesordnung vom 20.09.2018 gesetzt haben.



Foto: Alphonse Classen

- 1) Un supplément de 5 points a été accordé aux agents de la filière courte qui exercent la fonction de Dirigeant de manœuvre / motra pour le mois où ils exercent cette fonction. Serait-il possible de rajouter une colonne ou un code prime motra dans le programme IPS pour simplifier de gérer la prime.
- 2) Les délégués demandent d'avoir une liste actuels des postes PARP et ceux qui sont prévu pour le PARP.
- 3) Suivant l'information minute du 30 août 2016 réf. : II-GC/B3 86382 qui prévoit le début des travaux de rénovation en novembre 2016 de la Brigade 31 à Bettembourg les délégués demandent être renseigné sur les causes pour lesquels les travaux n'ont pas commencé jusqu'à ce jour et le planning détaillé des travaux à prévoir.
- 4) En suite de la réunion près du chef de service du 21 Juni 2018 il y avait la discussion sur la protection des données. Quel est la recommandation du chargé de gestion pour la distribution des programmes de services auprès des agents pour rester conforme à la loi.
- 5) Les agents qui exercent la fonction chauffeur de camion ont une responsabilité élevée. La directive 2003/59 CE qui a été mise en place en 2003 prévoit une formation supplémentaire au centre de formation pour conducteurs. Est-ce que une telle formation est prévue au service Mi pour les agents en cause. Il y a-t-il des chauffeurs de camions qui ont passé une telle formation et/ou est-ce prévue de former les chauffeurs dans un prochain temps. Les délégués trouvent qu'une prime pour les chauffeurs actifs serait appropriée.

Les délégués du personnel du Service MI du FNCTTFEL-Landesverband